



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VAUVERT
DELIBERATION N° 2022/09/21**

Objet : Demande d'autorisation d'accès au Système National d'Enregistrement dans le cadre de la mise en place du Service d'Information et d'Accueil du Demandeur.

Séance du 29 septembre 2022

Date de la convocation : 9 septembre 2022

Membre en exercice = 17
Nombre de présents = 6
Nombre de délégation = 5

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Vauvert (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de réunion du CCAS, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHALSKI, Vice-Présidente en exercice.

Présents : Mmes MICHALSKI, DUQUESNE, EYMARD, LAIR LACHAPELLE, PEYRE
Mr MOUSSA

Absents excusés : Mme VEDRINE, BERTHEZENE, CHALMETON,
Mrs DENAT, BERTRAND, CUVIER, VIDAL

Absents : Mme CACCHIA-MORENO, CAMAND
Mrs MEIZONNET, GARNIER, HUREL

Avaient donné pouvoir : Mmes BERTHEZENE, VEDRINE
Mrs DENAT, BERTRAND, CUVIER

La Communauté de communes de Petite Camargue dans sa compétence autour de l'habitat, a approuvé par délibération n°2021/12/145 du 16 décembre 2021, la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) et le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID)

Le PPGDID doit permettre l'organisation du Service d'Accueil et d'Information de Demandeur, en remplissant trois fonctions : informer (le demandeur), enregistrer (les demandes de logement social) et suivre (la vie de la demande).

Concrètement, il s'agit pour l'utilisateur demandeur de logement social de ne déposer qu'une seule fois, soit directement en ligne (via le Portail Grand Public), soit en accueil physique auprès d'un guichet d'enregistrement de son choix (collectivités, bailleurs sociaux), toutes les pièces justificatives nécessaires au traitement de sa demande. Tous les guichets enregistreurs

devront numériser et partager ces pièces via un système national d'enregistrement, SNE partagé de la demande, mis à disposition par l'Etat.

Au travers de ce SNE, la gestion partagée de la demande de logement social est un vrai levier pour simplifier le parcours usager et rendre plus efficace et lisible l'information. Dès lors que l'utilisateur dépose sa demande en ligne ou par l'intermédiaire d'un guichet enregistreur, cette dernière est accessible à tous les acteurs disposant d'une habilitation d'accès. Par la suite, toutes les mises à jour du dossier sont visibles.

Aujourd'hui, le CCAS de Vauvert souhaite également se positionner comme guichet enregistreur (niveau 2) afin de permettre un suivi complet des demandeurs de logement social se présentant au CCAS. Un avenant au PPGDID sera réalisé afin d'y inscrire cette avancée.

Pour les guichets enregistreurs (CCPC et CCAS de Vauvert) il est proposé de disposer d'un accès au SNE, sans incidence financière mais sous convention partenariale avec l'Etat.

Une formation sera dispensée aux personnes référentes identifiées par le prestataire en charge du SNE.

Monsieur le Président propose au conseil d'administration l'autorisation

- de demander l'accéder au Système d'Enregistrement National (SNE) de la demande de logement social par conventionnement avec l'Etat en qualité de « guichet enregistreur » ;
- de signer la convention partenariale et tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents approuvent à l'unanimité la proposition du rapporteur

**POUR EXTRAIT CONFORME,
La Vice-Présidente du C.C.A.S :**



Elisabeth MICHALSKI

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

• son dépôt en préfecture le 18/10/22

• sa notification le

• sa publication le 18/10/22

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du 19/10/22

Pour le président par délégation,

La vice-présidente,
Elisabeth Michalski

